



Coordination Générale
Goma Nord-Kivu

Projet de Stabilisation et Relèvement de l'Est de la RDC « STAR-Est »

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° ZR-STAR EST-413489-CS-INDV

**RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDES DES VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE (VBG) AU SEIN DE LA COORDINATION GENERALE DU
PROJET DE STABILISATION ET RELEVEMENT DE L'EST DE LA RD CONGO
(PROJET STAR EST)**

N° Avis à manifestation d'Intérêt	: AMI N° ZR-STAR EST-413489-CS-INDV
Pays	: République Démocratique du Congo
Date de publication	: 30 mars 2024
Date de clôture	: 13 avril 2024
Durée du contrat	: 12 mois renouvelable après évaluation satisfaisante
Lieu d'affectation	: Goma

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a sollicité l'appui de la Banque mondiale dans le but de rétablir la paix et la sécurité pour le développement de l'Est de la RDC notamment dans les Provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et de l'Ituri.

Le Projet de Stabilisation et de Relèvement de l'Est de la RDC (P175834) répond au besoin de soutenir le Gouvernement dans le déploiement de sa politique de rétablir la paix et la sécurité à l'Est de la République Démocratique du Congo.

L'objectif de développement du projet est de (i) améliorer l'accès aux infrastructures socio-économiques communautaires de base résilientes au climat, (ii) renforcer la réinsertion socio-

économique et la résilience des individus associés aux groupes désarmés dans leurs communautés et soutenir les membres vulnérables de la communauté, et (iii) renforcer les administrations dans les provinces ciblées.

A ce titre, le Projet STAR-EST recrute un Spécialiste en Sauvegardes des Violences Basées sur le Genre (VBG), y compris l'exploitation et abus sexuels (EAS) et le harcèlement sexuel (HS), vu que, par exemple, (i) le Projet STAR-EST sera mis en œuvre dans des zones humanitaires, reculées, et/ou difficiles à accéder où les femmes et les filles sont plus exposées aux différentes formes de VBG, EAS et HS et ont moins d'accès aux services ; et (ii) le projet fera des activités d'aménagement et de réhabilitation des routes et d'autres infrastructures proches des voies de passage fréquentées par les femmes et les filles.

Sur base de ces facteurs, il a été déterminé que le projet STAR-EST devra mettre en place certaines mesures afin d'atténuer les risques des Violences Basées sur le Genre (VBG) et se mettre en conformité dans l'ensemble aux normes et bonnes pratiques en matière de lutte contre les VBG.

II. FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Coordonnateur Général du projet, le Spécialiste en Sauvegardes des VBG veillera à la prise en compte des questions relatives aux risques de VBG, EAS et HS dans la mise en œuvre de toutes les activités du Projet STAR-EST.

Les tâches spécifiques du Spécialiste en Sauvegardes des VBG au sein de l'UGP se résument comme suit :

- Contribuer à l'élaboration des éléments VBG, EAS et HS relatifs aux termes de référence pour l'actualisation des documents de sauvegardes environnementales et sociales, tels que le Plan d'engagement environnemental et social (PEES), le Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), le Cadre de politique en faveur des populations autochtones (CPPA), le Plan de gestion environnementale et sociale (PGES), le Plan de gestion de main d'œuvre (PGMO), le Plan de Gestion de Sécurité (PGS), et le Plan de Mobilisation des parties prenantes (PMPP) ;
- Veiller à la mise en œuvre du Plan d'action EAS/HS du projet STAR-EST ;
- Veiller à ce que l'évaluation des risques des VBG, EAS et HS soit intégrée dans l'évaluation sociale faisant partie du CGES qui sera réalisée pendant la phase préparatoire du projet et soit aussi actualisée tout au long de la mise en œuvre du projet et dans le développement ou l'adaptation du Plan d'Action VBG, EAS et HS ;
- Contribuer au suivi et à la validation des éléments VBG, EAS et HS des documents de sauvegardes environnementales et sociales préparés dans le cadre du projet, tels que cités ci-haut ;
- Contribuer à l'intégration des clauses spécifiques aux VBG, EAS et HS, dans les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et/ou les Dossiers de Demande de Cotation (DC), ainsi que dans les contrats des prestataires (entreprises, missions de contrôle, etc.) et dans les termes de référence ainsi que dans les codes de conduite des missions de contrôle de travaux ;

- Contribuer à l'évaluation des dossiers de cotation des prestataires afin de veiller à ce que l'efficacité du plan d'atténuation des risques de VBG, EAS et HS du contractant soit prise en compte ;
- Superviser l'ensemble des prestations des consultants qui peuvent être recrutés pour appuyer la mise en œuvre des activités de prévention et réponse aux VBG, EAS et HS à l'attention des communautés affectées par le projet et du personnel du Projet STAR-EST et des divers chantiers des travaux ouverts dans les zones d'intervention du projet ;
- Assurer la mise en œuvre et le suivi des mesures d'atténuation des risques de VBG qui seront agréées par le Projet STAR-EST dans le Plan d'Action EAS et HS du projet, qui peuvent comprendre l'élaboration et la validation des cartographies des services de qualité, les consultations communautaires, les formations des parties prenantes, les campagnes de sensibilisation, et le suivi de proximité des ouvriers, du personnel du projet, etc. ;
- Tenir à jour et communiquer de manière périodique un outil de suivi (e.g., tableau) résumant les informations relatives aux contrats des prestataires ou consultants relatifs aux VBG, EAS et HS ; les codes de bonne conduite mis en vigueur ; les dates de formation des ouvriers des entreprises et aussi du personnel du projet ;
- Documenter les bonnes pratiques ou histoires de succès vécues suite à la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques de VBG, EAS et HS ;
- Développer et mettre en place un plan de formation sur les VBG, EAS et HS tout au long du projet, qui comprendra, parmi d'autres, les ouvriers, le personnel du projet, ainsi que les acteurs communautaires, et qui abordera les risques de VBG, EAS et HS, la réponse appropriée et éthique aux cas de VBG, EAS et HS ainsi que la mise en œuvre du code de bonne conduite et du MGP ;
- Assurer la coordination et la mise en œuvre du MGP en ce qui concerne les questions liées aux VBG dans le cadre du projet, tout en garantissant une approche « centrée sur le/la survivant(e) » dans le projet pour faire en sorte que les personnes ayant vécu un incident de VBG reçoivent une assistance médicale, psychosociale et juridique conforme aux besoins de chacun(e), sous réserve du consentement de le/la victime et, tout en respectant son droit à la confidentialité et sécurité (ceci comprendra un suivi régulier sur le terrain pour vérifier le bon fonctionnement du MGP, les pistes d'entrée appropriées et la qualité des services dans le circuit de référencement) ;
- Assurer le respect des principes directeurs concernant la confidentialité et la sécurité dans la collecte, le stockage, et le partage éthique des données liées aux plaintes de EAS/HS ;
- Appuyer le suivi des indicateurs relatifs au fonctionnement du MGP, notamment concernant le rapportage et le suivi des plaintes d'EAS et HS liées au projet (ceci doit être fait tout en respectant le protocole de réponse aux cas de VBG, EAS et HS et les principes directeurs de gestion des cas de VBG) ;
- Mettre en place le plan de suivi et évaluation des activités relatives à la prévention et la gestion des cas de VBG, EAS et HS, en coordination et avec l'appui du spécialiste en suivi et évaluation de l'UGP, assorti des indicateurs de résultats et leurs valeurs cibles ; ce plan permettra au Spécialiste en Sauvegardes des VBG de récolter systématiquement et de

façon conforme aux principes directeurs et aux bonnes pratiques, les retours de la communauté sur le fonctionnement du MGP (y compris le code de bonne conduite du projet) et les autres services d'assistance aux survivant(e)s ;

- Analyser les activités du projet pour apprécier l'adéquation avec les exigences nationales et celles de la Banque mondiale en matière de prévention et gestion des cas de VBG, EAS et HS ;
- Analyser et expliquer les écarts entre les réalisations et les prévisions et formuler toute recommandation appropriée pour améliorer les performances en matière de prévention et gestion des cas de VBG, EAS et HS ;
- Proposer des ajustements au programme d'activités de prévention et gestion des cas de VBG et les mesures appropriées pour assurer leur bonne exécution ;
- Collaborer avec les autres experts de l'UGP, notamment les deux Spécialistes en sauvegardes environnementales et sociales, dans le cadre de leurs activités ;
- Participer aux réunions périodiques de coordination du projet et, si nécessaire sur les chantiers, afin de récolter les retours des entreprises et des prestataires sur la mise en œuvre du MGP, pour pouvoir adapter le mécanisme en se servant des leçons apprises ;
- Rédiger les rapports périodiques (mensuels, trimestriels et annuels) contenant l'évolution de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques de VBG, EAS et HS du projet et des prestations des entreprises et des consultants d'appui ;
- Contribuer à la préparation des plans d'action annuels, ainsi qu'à la rédaction des rapports périodiques du projet (mensuels, trimestriels et annuels) et veiller à la prise en compte adéquate des aspects VBG, EAS et HS dans lesdits rapports ; et
- Informer et faire participer, le cas échéant, les structures gouvernementales au niveau des zones d'intervention sur les activités et mesures d'atténuation des risques de VBG, EAS et HS menées dans le cadre du Projet STAR-EST.

III. PROFIL ET COMPETENCES REQUIS DU CONSULTANT (QUALIFICATIONS DU CONSULTANT)

- Avoir au moins un **Diplôme de Bac+5 ou équivalent, en sciences sociales, sciences médicales (médecine, infirmière et santé publique), en droit**, ou toute autre discipline similaire ;
- Avoir un Master sciences médicales (médecine, infirmière et santé publique) est un atout ;
- Disposer d'au **moins dix (10) ans d'expérience professionnelle** globale ;
- Avoir au **moins cinq (5) ans d'expérience dans la supervision des activités de prévention et lutte contre les VBG** ;
- Avoir travaillé pour le Ministère de la santé publique est un atout ;

- Avoir une expérience d'au **moins cinq (3) ans dans la mise en œuvre des activités relatives en santé de la reproduction;**
- Avoir une excellente connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivant(e)s de VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les VBG ;
- Disposer d'une bonne expérience des méthodes de collecte et d'analyse des données sur les VBG ;
- Avoir des capacités dans l'analyse situationnelle des problématiques liées aux VBG ;
- Avoir de bonnes connaissances des politiques des sauvegardes environnementales et sociales de la Banque Mondiale, y compris celles relatives à la gestion de risques EAS/HS ;
- Avoir une bonne connaissance de la législation nationale de la RDC en matière de VBG ;
- Avoir une excellente maîtrise du français et une bonne capacité de rédaction des rapports ;
- La connaissance du Swahili est un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet et Intranet, etc.) ;
- Ne pas être un fonctionnaire de l'état à la prise de fonction.

I. DUREE DU CONTRAT.

La durée d'exécution de la mission est d'un (1) an renouvelable. Le renouvellement n'est validé qu'à l'issue de l'évaluation satisfaisante de performance du Spécialiste en Sauvegardes des VBG approuvée par la Banque Mondiale.

II. LIEU DE TRAVAIL.

Le Poste est basé à **Goma**. Le candidat pourra effectuer des missions dans l'aire du Projet dans le cadre de l'exercice de sa fonction.

III. PROCEDURES DE RECRUTEMENT.

Le processus de passation des marchés sera conduit par la méthode de sélection des consultants individuels par approche ouverte conformément à la Nouvelle Réglementation de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de **Juillet 2016, Révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023.**

IV. INFORMATIONS ET REPONSES A LA MANIFESTATION D'INTERET

Le Projet STAR EST invite les candidats admissibles à manifester leurs intérêts à fournir des services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations

complémentaires à l'adresse ci-dessous, de 9 heures à 16 heures tous les jours ouvrables. Les termes de référence sont joints au présent Avis à Manifestation d'Intérêts (AMI).

Les manifestations d'intérêt en langue française accompagnée de toute la documentation justifiant l'expérience du candidat (lettre de motivation, curriculum vitae, attestations des services rendus, copie de diplôme universitaire, brevets de formation et autres) doivent nous parvenir par courrier ou par e-mail à l'adresse ci-dessous au plus tard le **13 avril 2024 à 15 heures précises**, heures locale de Goma(GMT+2) et porter clairement la mention :

- < AMI N° ZR-STAR EST-413489-CS-INDV > : **Recrutement d'un Spécialiste en Sauvegardes des Violences basées sur le Genre (VBG) au sein de la Coordination Générale du Projet de Stabilisation et Relèvement de l'Est de la RD Congo (Projet STAR Est)**

A Madame Brigitte KAPINGA SAUDA

Projet STAR-Est

089, avenue la Corniche / Quartier les Volcans/ Commune de Goma/ Ville de Goma/ N-Kivu
République Démocratique du Congo

Tél ; + 243 812703692

E-mail : recrutementstarest@yahoo.com avec copie à : aayumbi_yumbiali@yahoo.com

Fait à Goma, le 30 mars 2024

Brigitte KAPINGA SAUDA
Coordonnateur Général

**Cliquez ici pour télécharger les TDRs -
format PDF**

[Retour à la liste](#)
